



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°648) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, DOLLY, SCHERZANDO, RUBATO, PIU MOSSO, APPASSIONATO ET LADRETTE A L'ASSOCIATION «FONDATION BELL'ARTE », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-20-097  
EN DATE DU 27 MARS 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la demande de l'Association « Fondation Bell 'Arte » représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 6 au 10 juillet 2020. Les salles seront utilisées selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le mardi 7 juillet et le jeudi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclasse et le vendredi 10 juillet 2020 de 18 h 30 à 22 h pour un concert de clôture ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER avec** l'Association « Fondation Bell'Arte » représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, une convention de location de salles, pour un montant de 2 832,75€ TTC (deux mille huit cent trente-deux euros et soixante-quinze centimes) pour les frais de location et un montant de 66,09 € TTC (soixante-six euros et neuf centimes) pour les frais de gardiennage. La présente convention est conclue dans l'objectif d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 6 au 10 juillet 2020. Les salles seront utilisées selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le mardi 7 juillet et le jeudi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclasse et le vendredi 10 juillet 2020 de 18 h 30 à 22 h pour un concert de clôture ;

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200327-lmc1H7221H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/03/2020 Date de Publication : 27/03/2020
---

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200327-lmc1H7221H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/03/2020  
Date de Publication : 27/03/2020